

NOTE

SUR

LES ARMES DES GLADIATEURS.

Ainsi que nous l'avons déjà fait observer dans ce recueil, on a malheureusement peu de renseignements précis sur les règles qui présidaient aux luttes des gladiateurs (1); nous pourrions ajouter qu'on est encore peu avancé sur la question des armes, de l'ajustement de chaque variété de combattants. M. Magnin, dans son savant ouvrage sur les *Origines du théâtre* (2), en réunissant toutes les notions que les textes peuvent fournir, nous montre combien il est difficile de faire l'application de ces textes à un nombre quelque peu important de représentations figurées. Cependant Letronne, avec son immense sagacité, a déjà éclairci le chapitre relatif au *thrace*, au *pugile*, au *dimachærus*, à l'aide de divers monuments antiques.

Juste Lipse a prétendu que le *rétiaire* n'était armé ni de bouclier ni de casque (3); c'était un commentaire un peu forcé de cette phrase de Suétone : *Retiarii tunicati quinque numero gregatim dimicantes, sine certamine ullo totidem secutoribus succubuerant : quum occidi juberentur, unus, resumpta fuscina, omnes victores interemît* (4). De ce que les *rétiaires* étaient vêtus de tuniques, il ne s'ensuit pas qu'ils ne fussent point armés de casques et de boucliers. « Ce sont, dit Winkelman, les images mêmes qui doivent décider du sens des passages des livres des anciens qui, exposant des choses qui étoient connues dans ces temps-là, ne sont jamais aussi clairs qu'il le faudroit pour les bien entendre dans des siècles où les usages et les mœurs ont totalement changé (5). » Or précisément nous trouvons dans la mosaïque

(1) *Revue Archéol.*, 1849, p. 198.

(2) *Les origines du théâtre moderne*, t. I, p. 423 et sqq.

(3) *Saturnal.*, l. II, c. VIII, p. 78.

(4) *Caligula*, 30.

(5) *Description des pierres gravées de Stosch*, p. 473.



150742

du cardinal Albani, des *retiarü* vêtus d'une tunique, coiffés d'un casque à visière et armés d'un bouclier quadrilatère, ce qui ne les empêche pas d'être enveloppés dans un grand filet (6), que Tertullien nomme *spongia*. Saint Isidore prétend que dans le combat du rétiaire et du *mirmillo*, le premier jouait le rôle de Neptune, et le second celui de Vulcain (7). Cependant le guerrier armé, recouvert d'un filet, rappelle bien plutôt l'aventure de Mars, que les monuments représentent précisément dans cette situation. Il serait très-possible que les Romains eussent voulu faire allusion à un trait mythique relatif au dieu qui était le père de leur fondateur. On a vu tout à l'heure par le passage de Suétone que le *retiaire*, ramassant une *fuscina*, s'en était servi pour se débarrasser des *secutores*. On pourrait croire que c'était un de ces derniers qui avait laissé tomber son arme pour se servir peut-être de son poignard ou *machæra* qu'il portait en outre, ainsi que le prouve la stèle d'Euphratès que nous avons publiée (8). Cependant il ne faut pas oublier que la pierre tumulaire du *retiaire* alexandrin Génomus, qui avait triomphé dans vingt-sept combats, porte la figure d'une *fuscina* et d'une *machæra* (9). C'est précisément la même combinaison qui se retrouve sur une petite targe votive découverte à Pompéi, je crois, et conservée au Musée royal de Naples (voy. pl. 165, n° 4).

Ce curieux petit monument, suspendu à une chaîne, est en outre décoré d'une palme et d'une couronne, indice de la victoire remportée par le *retiaire*; c'est ce que prouve indubitablement le cartel à queues d'aronde qui surmonte la targe, sur lequel on lit : *RETI. SECUNDI* (*Retiarü secundi*). M. Bernard Quaranta, qui a publié ce monument dans la description du *Museo Borbonico* (10), a cru y trouver un *exvoto* à Neptune, illustrant ce passage d'Horace :

.... *Me tabula sacer*
Votiva paries indicat uvula
Suspendisse potenti
Vestimenta maris deo.

L'inscription paraît au savant napolitain pouvoir se lire : [*votum*]

(6) Winckelmann, *Monumenti inediti*, n° 197.

(7) *Origin.*, lib. XVIII, cap. LIV, LVI.

(8) *Revue Archéol.*, 1849, p. 198.

(9) Maffei, *Museum veron.*, p. CXXV, n° 4.

(10) Vol. IX, tav. XXIX, n° 3.

RETI SECVNDI, ou RETICII SECVNDI, et il propose en outre les variantes : RETII, RETINACII, SECVNDIANI, SECVNDINIANI, SECVNDINI, SECVNDINII, SECVNDIENI, etc.

Ce que nous avons dit jusqu'ici, les monuments que nous avons rappelés, principalement les stèles de Générosus et d'Euphratès, font voir sans peine comment nous sommes forcé de différer complètement d'opinion avec le savant académicien de Naples, en cette occasion, bien entendu ; car nous sommes heureux de nous trouver souvent en communauté d'avis avec cet érudit si recommandable. Nous l'avons d'ailleurs déjà dit : la question du costume des gladiateurs est restée jusqu'ici très-peu connue. La preuve en est que les belles et pesantes armures trouvées à Pompéi, qui appartiennent bien certainement à des gladiateurs, ont été décrites dans le *Museo Borbonico* comme provenant de guerriers ordinaires. M. de Pourtalès possède une armure de ce genre, qui avait été envoyée au Musée de la Malmaison par le roi de Naples, et le rédacteur du catalogue, destiné à guider les visiteurs dans les riches galeries de M. de Pourtalès (11), ne paraît pas avoir soupçonné que cette armure était incontestablement celle d'un combattant de l'arène.

Quant à l'inscription RETI . SECVNDI, ou elle exprime le nom du rétiaire Secundus ou, bien plutôt, elle désigne un *retarius secundus palus* (12), titre qui se retrouve dans la stèle de Mélanippe qualifié de Πητιάρις δεύτερος πάλος (13). Nous ne discuterons pas ici le sens de cette expression ; ce travail critique a été fait par Letronne (14), et ne laisse rien à désirer.

La palme et la couronne qui accompagnent cette inscription indiquent la victoire du rétiaire, c'est ainsi que les couronnes sculptées sur les stèles des gladiateurs *Danaüs* et *Euphratès* correspondent au nombre de leurs triomphes. La palme se voit dans la main droite du gladiateur *Strobilus*, dont la stèle funéraire, dédiée par sa femme Bassa, a été récemment rapportée de Grèce, et donnée au Louvre par le vice-amiral Massieu de Clerval.

Après nous être occupé du rétiaire, passons à son antagoniste le *mirmillo*. Cette variété de gladiateurs était armée quelquefois d'une

(11) J. J. Dubois, *Description des Antiques du cabinet de M. le comte de Pourtalès Gorgier*, p. 109 et 110.

(12) Cf. le *Primus palus secutorum* de Lampride, *Commod.*, c. xv.

(13) Au musée du Louvre ; Clarac, *Musée de Sculpt.*, inscr., pl. XXXI, n° 578.

(14) *Revue Archéol.*, 1846, p. 4.

épée en forme de *falx* (15). On aurait tort de croire, comme paraissent l'avoir fait divers écrivains modernes, que le *mirmillo* fût armé d'une faux, l'*ensis falcatus* n'était pas plus longue que la *falx* que l'on voit dans les mains de Saturne (16). Nous donnons ici la figure d'une statuette d'ivoire conservée au Louvre (voy. pl. 165, n° 1); elle représente le gladiateur *Fundilanus* (le bouclier porte ΦΟΥΝΔΙΑΛΑΝΟΥ) vêtu du *subligaculum*, et tenant dans la main droite une petite épée recourbée. Le Musée possède une arme de bronze qui a cette forme.

Fundilanus a les jambes couvertes de cnémides; la tête chargée d'un pesant heaume à visière grillée; son bouclier est quadrilatère. C'est encore là l'ajustement du gladiateur Bato auquel Caracalla fit faire des funérailles, et dont le tombeau a été retrouvé (17). On sait que les armures de *tournois* dont on faisait usage pendant le moyen âge sont beaucoup plus lourdes et plus massives que celles que l'on portait à la guerre. On comprend que, moins la cause du combat est sérieuse, plus les champions cherchent à protéger leur corps. Nous nous refusons complètement à voir des armures de guerre dans les panoplies trouvées à Pompéi. Les masques de théâtre qui décorent plusieurs de leurs pièces suffiraient à étayer notre opinion; mais nous pouvons ajouter qu'aucun monument antique ne représente des guerriers revêtus de semblables armures, tandis que nous les voyons employées par des gladiateurs. La targe ornée d'un dauphin (voy. pl. 165, n° 3) que nous donnons ici porte les symboles de Neptune, comme une autre porte des figures relatives à Hercule; c'est une targe semblable qui couvre l'épaule d'un *mirmillo* représenté dans une mosaïque trouvée en Angleterre (18), figure que Letronne a parfaitement expliquée. Que ce soit au culte de Neptune ou à toute autre cause qu'il faille attribuer la présence du dauphin sur les armes des gladiateurs, toujours est-il que nous trouvons sur le beau casque de Pompéi que nous reproduisons ici (voy. pl. 165, n° 2), ce poisson qui donnait lieu au *rétiaire* de chanter en poursuivant le *mirmillo*: *Non te peto, piscem peto; quid me fugis, Galle?* (19) Le cimier du casque est terminé par une tête de griffon avec des caroncules sous le cou, tête qui ressemble tellement à celle d'un coq, qu'elle devait naturelle-

(15) Juvénal, *sat.* VIII, v. 201.

(16) Peinture de Pompéi, *Museo Borbonico*, t. IX, tav. 26.

(17) Xiphil., *Vit. Caracall.* Cf. Winckelmann, *Monum. inéd.*, n° 199.

(18) *Revue Archéol.*, 1848, p. 563.

(19) *Festus* voc. *retiaro*.

ment fournir un excellent prétexte au jeu de mots qui avait, en réalité, pour but d'injurier la nation gauloise. Nous nous étonnons que ces détails n'aient pas éveillé l'attention des savants napolitains qui ont publié pour la première fois ces magnifiques armes. Ni M. Luigi Caterino, qui a décrit avec le plus grand soin le beau casque gravé dans le troisième volume du *Museo Borbonico* (20), ni M. Bernard Quaranta, qui examine dans le même recueil deux targes d'épaule (21), un casque et une paire de cnémides (22) ne paraissent avoir pensé au rapprochement décisif que nous proposons à l'attention des archéologues.

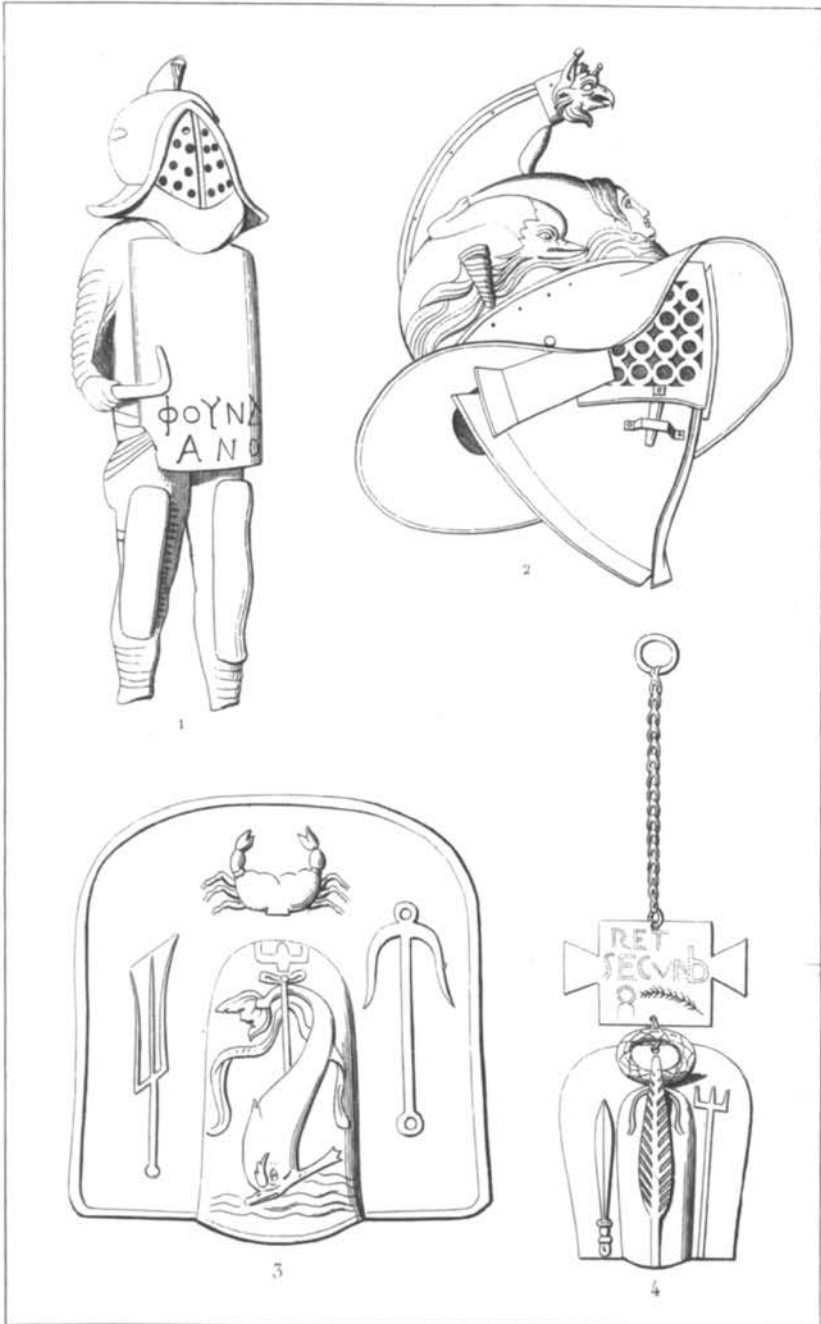
ADRIEN DE LONGPÉRIER.

(20) 1827, pl. 60.

(21) *Ibid.*, 1828, t. IV, pl. 29.

(22) *Ibid.*, 1831, t. VII, pl. 14.

(Extrait de la *Revue Archéologique*, VIII^e année.)



Ch. Saunier sc

ARMES DES GLADIATEURS.